

Guide de l'International Permaculture CoLab - FR

[Guide de l'International de Permaculture CoLab](#) © 2023 par les [membres de CoLab](#) est sous licence [Attribution-ShareAlike 4.0 International](#)

Ce document a été rédigé puis édité par : Aimee Fenech, Aline VaMo, Tanya Medhuka, Charles Blass, Mayi Lekuona - si vous contribuez à améliorer ce document, votre nom sera ajouté ici.

Date de dernière révision : 02/01/2024

- [Section 0: Quel est l'objectif de ce guide ?](#)
 - [Introduction](#)
- [Section 1 : Qu'est-ce que le International Permaculture CoLab ? - L'équilibre entre autonomie et cohérence](#)
 - [Qu'est-ce que le International Permaculture CoLab ?](#)
 - [Section 1a: Histoire](#)
 - [Section 1b: Vision, Mission et Objectifs](#)
 - [Section 1c: Modèle de Gouvernance](#)
 - [Section 1d: Modèle Économique](#)
- [Section 2: Qu'est-ce qui fait que l'on soit membre du CoLab et que fait le CoLab ?](#)

- [Qu'est-ce qui fait que l'on soit membre du CoLab et que fait le CoLab ?](#)
- [Section 2a: Découvrez les projets en cours](#)
- [Section 2b: Cercles et Groupes de Travail](#)
- [Section 3: Le parcours d'intégration dans le CoLab](#)
 - [Section 3a: Rejoindre un groupe de travail / cercle / projet / micro-entreprise existant](#)
 - [Section 3b: Création d'un nouveau groupe de travail/cercle/projet/micro-entreprise](#)
 - [Section 3c: Groupes en compostage](#)
- [Section 4 : Soutien et services offerts aux groupes de travail/cercles/projets](#)
 - [Soutien et Services](#)
- [Section 5: Responsabilités des membres du CoLab](#)
 - [Section 5a: Code de conduite des contributeurs·trices](#)
 - [Section 5b: Politiques spécifiques pour les subventions](#)
- [Section 6 : Communications à l'intérieur et à l'extérieur du CoLab](#)
 - [Section 6a: Gestion de Slack](#)
 - [Section 6b : Liens vers les réseaux sociaux](#)
 - [Section 6c : Listes de diffusion](#)
 - [Section 6d : Courriel de contact](#)
- [Vos commentaires](#)
- [Annexe 1 : Glossaire](#)
 - [Glossaire](#)
- [Annexe 2 : Un design de permaculture pour le guide de l'International Permaculture CoLab](#)
 - [Annexe 2 : Un design de permaculture pour le guide de l'International Permaculture CoLab](#)

Section 0: Quel est l'objectif
de ce guide ?

Section 0: Quel est l'objectif de ce guide ?

Introduction

Étant donné que l'International Permaculture CoLab (CoLab) est une entité largement auto-organisée, ce guide vise à donner aux lecteurs·trices un aperçu de ce qu'est le CoLab. Cependant, il ne rend pas compte de la richesse des relations humaines et des collaborations internes, ni ne couvre entièrement toutes les différentes configurations d'équipe, accords et politiques en place. Il vise simplement à rendre visibles les structures ou modèles généraux en place pour soutenir ses membres. Pour réellement découvrir sa richesse, nous vous encourageons à devenir membre actif et à rechercher d'autres personnes déjà actives au sein du CoLab avec lesquelles collaborer.

Ce document a été rédigé par de nombreux·ses membres actifs du CoLab afin de :

- compiler en un seul endroit des informations critiques sur le CoLab qui étaient auparavant soit non documentées et/ou stockées dans des emplacements séparés
- rendre plus visibles les structures, les politiques et les services que nous avons mis en place pour soutenir les membres
- encourager la réflexion sur ce qu'est le CoLab et comment il pourrait être amélioré

Section 1 : Qu'est-ce que le International Permaculture CoLab ? - L'équilibre entre autonomie et cohérence

Qu'est-ce que le International Permaculture CoLab ?

L'International Permaculture CoLab est un laboratoire collaboratif en ligne auto-organisé qui contribue à améliorer la cohérence et la collaboration au sein du réseau international de permaculture (et au-delà).

Nous sommes un réseau de personnes, d'organisations et d'entreprises qui vise à améliorer l'efficacité du mouvement mondial de la permaculture.

La Technologie Numérique Appropriée est au cœur du travail que nous effectuons pour aider les groupes et les projets à travailler ensemble efficacement.

De nombreuses expériences sont en cours pour atteindre ce grand objectif et comprennent :

- la création et l'animation d'espaces en ligne pour le travail collaboratif,
- le tissage de réseaux synergiques au sein et au-delà du mouvement permaculturel,
- l'application des éthiques et du design de la permaculture aux systèmes sociaux et numériques,
- le soutien des projets et réseaux régénérateurs émergents dans leurs travaux ambitieux.

Le CoLab explore de nouveaux modèles économiques et de gouvernance qui peuvent soutenir le mouvement plus large visant à devenir plus efficace, financièrement durable, capable et autosuffisant et identifiera et amplifiera également les stratégies économiques régénératrices réussies déjà adoptées au sein du réseau.

Texte de : <https://www.perma.earth/CoLab/>

Section 1 : Qu'est-ce que le International Permaculture CoLab ? - L'équilibre entre autonomie et cohérence

Section 1a: Histoire

Vous pouvez lire l'histoire du CoLab ici : <https://www.perma.earth/history>

Section 1 : Qu'est-ce que le International Permaculture CoLab ? - L'équilibre entre autonomie et cohérence

Section 1b: Vision, Mission et Objectifs

Vous pouvez en savoir plus sur la vision, la mission et les objectifs du CoLab ici :

<https://www.perma.earth/vision/>

Section 1 : Qu'est-ce que le International Permaculture CoLab ? - L'équilibre entre autonomie et cohérence

Section 1c: Modèle de Gouvernance

Vous pouvez en savoir plus sur le modèle de gouvernance du CoLab ici :

<https://www.perma.earth/CoLab/>

La structure et les processus actuels sont influencés par le "Constellation Framework" et la Sociocracie 3.0.

Section 1 : Qu'est-ce que le International Permaculture CoLab ? - L'équilibre entre autonomie et cohérence

Section 1d: Modèle Économique

Le CoLab pratique un modèle financier ouvert, ce qui signifie que tous les groupes de travail et entreprises fonctionnent en utilisant une manière publique et transparente de gérer l'argent. Le choix actuel d'outil de gestion financière est Open Collective, où vous pouvez voir tous les collectifs associés : <https://opencollective.com/perma-earth>

Section 2: Qu'est-ce qui fait
que l'on soit membre du
CoLab et que fait le CoLab ?

Qu'est-ce qui fait que l'on soit membre du CoLab et que fait le CoLab ?

Les membres de CoLab sont des personnes qui, en premier lieu, se représentent eux ou elles-mêmes et s'engagent activement dans l'espace de travail Slack du CoLab. Ceci est important en raison de la structure horizontale et auto-organisée de CoLab ; personne n'est plus ou moins important·e qu'un·e autre membre.

Si les membres du CoLab représentent également leurs groupes de travail/projets/cercles/associations externes etc., il est important de le préciser clairement lors de la conclusion d'une collaboration. Les relations entre les entités externes et le CoLab sont documentées dans des protocoles d'accord décrivant ce qui suit :

- la nature de la relation
- qui représente qui
- des accords clairs sur la manière dont la relation fonctionnera, y compris sur la manière d'y mettre fin

Les membres du CoLab qui rejoignent le CoLab en tant que représentant·es de parties externes sont affichés sur la page Allied Networks, ici: <https://www.perma.earth/allies-network/>

Les membres de CoLab conservent leur statut tant que leur compte Slack est actif et que les personnes sont engagés conformément à la politique [Vibrant Space](#).

Section 2: Qu'est-ce qui fait que l'on soit membre du CoLab et que fait le CoLab ?

Section 2a: Découvrez les projets en cours

Il y a un grand nombre de projets en cours au sein de l'International Permaculture CoLab. Une liste actuelle comprenant le statut des projets, leurs objectifs, s'ils sont financés ou non, et qui fait partie de l'équipe, est documentée sur la page des projets ici : <https://www.perma.earth/projects/>

Les membres du CoLab peuvent démarrer des projets en collaborant sur des objectifs partagés avec d'autres membres. Vous pouvez en apprendre davantage sur le processus dans la section 3b.

Les groupes de projet peuvent demander un financement et accéder à des services de soutien. La seule exigence est que les projets soient alignés sur la vision, la mission et les objectifs de CoLab et que les membres ne se heurtent à aucune limitation posée par le donateur, comme cela serait clairement indiqué par le cercle de financement – cela peut être différent au cas par cas.

Section 2b: Cercles et Groupes de Travail

Quelle est la différence entre un Cercle et un groupe de travail ?

Les cercles sont définis par leur statut plus formel, comprenant normalement les éléments suivants

- avoir une vision définie du cercle alignée sur la vision, la mission et les Objectifs du CoLab
- avoir un accord de cercle décrivant comment les gens peuvent rejoindre le cercle si le cercle est ouvert
- avoir une personne représentante dans le Cercle Général

Les groupes de travail sont des configurations informelles de personnes explorant les possibilités de collaboration. Cela peut être une étape prototype d'un cercle à venir, mais pas nécessairement. Les groupes de travail stables peuvent décider de conserver leur statut de groupe de travail.

Les groupes de travail peuvent faire partie de cercles ou être indépendants. Tout comme les cercles, ils peuvent bénéficier des services rendus aux projets et aux cercles.

Quels cercles et groupes de travail sont actifs ?

Vous pouvez consulter les cercles actifs ici : <https://www.perma.earth/colab/>

Les groupes de travail peuvent être trouvés dans l'espace de travail Slack s'ils ne sont pas répertoriés sur notre site Web. Au stade d'incubation, les groupes de travail ne sont pas nécessairement encore visibles via un canal Slack.

Section 3: Le parcours d'intégration dans le CoLab

Pour savoir comment VOUS pouvez rejoindre le CoLab, c'est par ici:

<https://www.perma.earth/onboarding-journey/>

Section 3a: Rejoindre un groupe de travail / cercle / projet / micro-entreprise existant

Lorsque vous trouvez un groupe de travail/cercle/projet/micro-entreprise que vous souhaitez rejoindre, la première étape consiste à examiner les informations sur ce groupe.

En général, tous les groupes doivent indiquer clairement s'ils sont ouverts (tout le monde peut le rejoindre), ouverts sur invitation (seules les personnes invitées dans le groupe peuvent le rejoindre) ou fermés (non ouverts aux nouveaux·elles membres).

Chaque cercle dispose d'une autonomie quant à la manière de gérer son processus d'intégration, les critères d'adhésion, etc.

Section 3b: Création d'un nouveau groupe de travail/cercle/projet/micro-entreprise

Créer quelque chose de nouveau est toujours un processus passionnant. La philosophie du CoLab est d'encourager la collaboration et les nouvelles activités.

La seule exigence primordiale pour la création est centrée sur l'accord avec la vision, la mission et les objectifs du CoLab.

Pour les configurations plus formelles, il existe des exigences supplémentaires pour protéger le CoLab : les groupes de travail, les projets et les micro-entreprises.

Créer un nouveau groupe de travail/projet

Les groupes de travail et les projets sont les configurations les plus informelles. Pour démarrer un groupe de travail, il suffit de trouver d'autres membres intéressés·ées par le sujet sur lequel travailler. Il est recommandé d'inclure un·e membre du CoLab qui est membre depuis un certain temps afin d'accéder à des conseils lorsqu'un soutien est nécessaire.

Des groupes de travail peuvent exister au sein des cercles ou en dehors des cercles.

Afin de ne pas faire de doublon, nous encourageons les membres qui souhaitent démarrer des groupes de travail et des projets à communiquer leurs intentions et à rester ouverts·es à la collaboration avec d'autres groupes qui pourraient être en mesure de contribuer à leurs efforts. Chaque groupe de travail décide l'étendu de cette collaboration.

Si un groupe de travail/projet s'adresse à des personnes extérieures au CoLab et se présente comme provenant du CoLab, il est obligatoire que le cercle général en soit informé simplement en envoyant un message sur le canal #general-circle avant que cela ne soit fait. Il ne s'agit pas de limiter l'activité mais de sensibiliser davantage à la manière dont le CoLab interagit avec les autres en externe.

Créer un nouveau cercle

Les cercles sont définis par des domaines clairs, une vision, une mission et des objectifs documentés, des membres nommés-es et une représentation au sein du cercle général.

S'il existe déjà un cercle avec le même domaine, il est encouragé que les cercles réfléchissent à la manière dont leurs travaux se chevauchent et si l'élargissement du cercle peut être bénéfique.

Tous les domaines de la permaculture sont des domaines possibles pour les cercles. Les cercles peuvent également être des sous-ensembles de ces domaines.

Le cercle général doit être informé de la formation d'un nouveau cercle, non pas pour limiter la création d'un nouveau cercle, mais pour :

- intégrer un ou une représentant·e au cercle général
- communiquer sur les opportunités de soutien/collaboration avec d'autres parties du CoLab
- évaluer l'impact de ce changement sur d'autres groupes/cercles actifs

Créer une nouvelle micro-entreprise

Une micro-entreprise peut être créée au sein d'un cercle, d'un projet ou d'un groupe de travail en tant que produit ou service dérivé de leurs activités.

Toutefois, une micro-entreprise peut également être créée sous forme d'offre indépendante.

Toute personne souhaitant offrir des services est priée de se manifester afin qu'elle puisse être incluse sur le site Web. Merci d'inclure :

- une photo de vous
- un texte de présentation sur vous et votre expérience
- le service que vous proposez et quelques informations à ce sujet
- votre taux horaire, et
- quel hôte fiscal/collectif ouvert au sein du CoLab vous utiliserez

Hébergement fiscal pour recevoir des dons / options de paiement

Pour les personnes ou les très jeunes micro-entreprises startup

L'option actuelle pour les micro-entreprises sans créer un nouveau collectif passe par le #funding-circle ou le #digital-circle. L'hôte fiscal dans ce cas est la « Stichting Reculture Foundation », ce qui signifie que vous paierez 5 % de tout revenu gagné pour les frais d'accueil fiscal + une contribution

minimale de 10 % de partage des revenus + les éventuels frais de virement bancaire sur les paiements sortants.

Il est important de noter qu'en tant qu'individu, il n'y a aucune relation contractuelle entre l'hôte fiscal et vous-même et que vous conservez l'entière responsabilité fiscale de remplir vos obligations fiscales dans votre pays de résidence.

Pour les groupes et les micro-entreprises plus établies

Si plusieurs personnes sont intéressées à co-offrir un service et à démarrer une micro-entreprise en tant que collectif lié au Permaculture CoLab, il est possible de créer votre propre « Cercle de services », avec son propre collectif ouvert, avec un hôte fiscal aligné sur la permaculture de votre choix. Vous devrez l'obtenir via le processus de consentement du Cercle Général avant que votre service soit inclus sur le site Web.

Si vous avez en tête d'autres options de comptabilité ouverte, autres que Open Collective, celles-ci pourraient également être envisagées et vous pourriez les proposer comme options alternatives. La clé de tout choix est un système qui ne peut être ni manipulé ni modifié une fois les paiements effectués ; il doit être public et facile d'accès pour des raisons de transparence.

Être indépendant·e au sein du CoLab s'accompagne d'une responsabilité envers le reste du CoLab de maintenir la réputation d'être un fournisseur de services fiable et de bonne qualité.

Section 3c: Groupes en compostage

Tous les cercles, projets et groupes de travail peuvent se dissoudre avec le temps. Il se peut que certaines fonctions remplies par ces groupes soient reprises par d'autres groupes ou transformées en quelque chose de nouveau.

Nous encourageons les groupes à communiquer avec le cercle général lorsque cela commence à se produire, afin que :

- une évaluation de l'impact de ce changement sur d'autres groupes encore actifs puisse être effectuée
- le CoLab puisse mettre à jour les communications externes pour refléter cela
- les apprentissages puissent être capturés, et
- un soutien soit fourni si nécessaire.

Section 4 : Soutien et services offerts aux groupes de travail/cercles/projets

Soutien et Services

L'International Permaculture CoLab rémunère les services :

Du Cercle Numérique (Digital Circle), pour offrir aux groupes de travail, projets et cercles les services suivants :

Comptes Nextcloud pour le stockage, la création, l'édition et le partage de documents

- Accès à une adresse email centrale pour la communication externe à savoir : contact@perma.earth
- Accès OpenProject (actuellement limité aux projets financés)
- Tableaux Miro (nombre limité de comptes/nombre illimité de tableaux selon les besoins)
- Accès à la newsletter pour les communications/promotions internes et externes via le chargé de communication
- Espace de travail Slack : n'importe qui peut créer des canaux, utiliser les fonctionnalités d'appel, créer des groupes d'utilisateurs
- Page(s) Web sur perma.earth décrivant les groupes de travail/cercle/travail du projet, l'équipe, ainsi qu'un formulaire de contact si nécessaire
- Accès aux ressources téléchargeables via le site perma.earth

Du Cercle de Financement (Funding Circle) :

- Accès à une base de données d'opportunités de financement
- Possibilités de rejoindre d'autres personnes dans des projets financés par le groupe

De l'équipe d'évaluation et d'impact (Evaluation and Impact Team):

- Assistance aux projets pour pouvoir concevoir et réaliser leur propre stratégie d'évaluation et d'impact

Du "Welcome Circle" et de tout autre membre volontaire du CoLab :

- aider les membres du CoLab à s'orienter dans la communauté CoLab

Section 5: Responsabilités des membres du CoLab

Section 5: Responsabilités des membres du CoLab

Section 5a: Code de conduite des contributeurs·trices

Vous pouvez lire le [Code de Conduite du CoLab ici](#).

Section 5b: Politiques spécifiques pour les subventions

En plus de ce qui est documenté ici dans ce guide de l'utilisateur, le Cercle de Financement (Funding Circle) peut mettre en place des politiques de protection lors de l'administration des subventions. Un exemple d'une telle politique est la politique de responsabilité communautaire ([Community Accountability Policy](#)) en place pour le projet Next Steps. De même, tous les cercles/projets/groupes de travail peuvent avoir leurs propres politiques supplémentaires en place.

Section 6 : Communications à l'intérieur et à l'extérieur du CoLab

Section 6a: Gestion de Slack

Les administrateurs·trices Slack facilitent l'ajout de membres à l'espace de travail, la gestion des demandes de chaînes partagées et l'archivage des chaînes si nécessaire. Ils ou elles appliquent également la politique "Vibrant Active Space" qui peut être consultée ici :

<https://www.perma.earth/maintaining-a-vibrant-and-active-space/>

Vous pouvez contacter @slack-admin simplement en marquant ce groupe dans votre message sur n'importe quel canal.

Les groupes peuvent être créés et modifiés par tous les membres de CoLab, nous vous demandons d'utiliser cette fonctionnalité de manière responsable.

Section 6b : Liens vers les réseaux sociaux

Toutes et tous les membres de CoLab peuvent contribuer aux comptes de réseaux sociaux du CoLab, envoyer un message au canal #coLab-communications-engagement pour découvrir la meilleure façon de procéder.

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/pcCoLab/>

Youtube : https://www.youtube.com/channel/UCMzGMATF_W3R5Uv9kWVKZPA

Section 6c : Listes de diffusion

La liste de diffusion interne comprend :

- Membres du CoLab : définis·es ici comme toutes et tous les membres du CoLab Slack conformément à ce qui précède.
- D'autres listes de diffusion peuvent être créées comme outil pour des projets spécifiques, par exemple : contributeurs·trices du projet "Next Steps" / participants·es au "Emergent Festival", etc.

Les listes de diffusion externes comprennent :

- Liste de diffusion générale de la newsletter : il s'agit de la principale newsletter à laquelle les gens s'inscrivent sur le site Web.

Toutes et tous les membres de CoLab peuvent soumettre des communications internes à #colab-communications-engagement et des communications externes à la newsletter #CoLab pour publication, en gardant à l'esprit le public cible et la liste de diffusion à utiliser.

Les cercles peuvent également demander à créer leur propre liste de diffusion d'inscription et de diffusion s'ils ont la capacité de l'administrer au sein de leur équipe.

Si un groupe de travail/projet s'adresse à des personnes extérieures au CoLab et se présente comme provenant du CoLab, il est obligatoire que le cercle @général soit informé avant que cela ne soit fait. La notification peut être un court message envoyé au canal du cercle général. Il ne s'agit pas de limiter l'activité mais de sensibiliser davantage à la manière dont le CoLab interagit avec les autres en externe.

Section 6d : Courriel de contact

contact@perma.earth - Il s'agit de l'adresse email principale à utiliser pour les newsletters et les demandes sauf si le cercle/projet/groupe de travail/micro-entreprise dispose de sa propre adresse email.

L'accès à ce courriel est fourni aux groupes qui en ont besoin. L'équipe de communication gère ce compte de messagerie, vous pouvez leur envoyer un message en utilisant la balise @comms-engagement sur Slack.

La seule demande est que les courriels soient conservés de manière ordonnée et classés une fois traités afin d'éviter la duplication du travail ou la suppression accidentelle du courrier pour d'autres.

Vos commentaires

Que vous soyez membre du CoLab ou quelqu'un·e intéressé·e par le CoLab, nous voulons que vous sachiez que vos commentaires sur ce guide sont importants. Si quelque chose n'est pas clair ou si vous avez des questions, veuillez nous contacter par email à contact@perma.earth.

Les commentaires seront traités par les membres du Cercle général et par tout autre membre concerné.

Annexe 1 : Glossaire

Glossaire

Technologie numérique appropriée

Dans le contexte du CoLab, la technologie numérique comprend des choix logiciels et matériels d'outils numériques pour pouvoir réaliser les fonctions prévues, par exemple un choix de service serveur pour héberger le site perma.earth ou un choix de logiciel pour gérer une base de données communautaire. Approprié fait référence aux implications éthiques de l'utilisation d'un outil numérique qui prend en compte l'éthique permaculturelle du Soins de l'Humain, du Soins de la Terre et du Partage Équitable ainsi que son utilisation prévue et la valeur générée pour la communauté. Reconnaître les défis que présentent ces choix et sur quelle base un outil est jugé approprié ou suffisant pour le moment jusqu'à ce qu'un meilleur outil soit identifié.

Contribution au partage des revenus

Un pourcentage convenu au sein d'un cercle qui serait mis de côté sur chaque transaction pour financer les dépenses fixées par les membres du cercle. Chaque cercle jouit d'une totale autonomie quant à la quantité et à la raison pour laquelle il est utilisé.

Collectif

Terme utilisé par l'équipe d'Open Collective pour décrire une page unique permettant à un groupe ou à un projet de collecter des dons ou de recevoir un paiement. Chaque collectif doit avoir un hôte fiscal pour pouvoir effectuer des transactions d'argent entrant et sortant du collectif.

Groupes

Terme utilisé sur Slack pour décrire une balise qui alerte une ou plusieurs personnes. Par exemple, @welcomers alerterait les membres inclus·es dans ce groupe.

Hôte fiscal

Une entité formelle qui est enregistrée et peut gérer des fonds au nom d'individus ou de groupes. Il est important de noter qu'un hôte fiscal **n'est pas** un employeur et que tout individu est responsable de ses propres obligations fiscales dans le pays dans lequel il réside.

Annexe 2 : Un design de permaculture pour le guide de l'International Permaculture CoLab

Annexe 2 : Un design de permaculture pour le guide de l'International Permaculture CoLab

Objectif du design

Nous souhaitons créer un guide d'utilisation qui :

- compile des informations critiques sur le CoLab qui est actuellement
 - dispersés sur plusieurs sites
 - non documenté
- rendre plus visibles les structures, les politiques et les services que nous avons mis en place pour soutenir les membres
- encourager la réflexion sur ce qui existe et comment cela pourrait être amélioré

Éléments/sections possibles pour le guide d'utilisation et les fonctions prenant en compte les éthiques et les principes de permaculture appliqués

Éthiques/principes de permaculture	Éléments	Fonctions
Intégrer plutôt que séparer - David Holmgren	Objectif du guide d'utilisation	Être clair envers les personnes lisant le document quant au contexte et au contenu qu'ils trouveront dans le guide d'utilisation - informatif
Intercepter et stocker l'énergie - David Holmgren	Utiliser un langage inclusif	Donner le ton au reste du document.
Utiliser et valoriser les bordures - David Holmgren		Attention à : langage simple et inclusif.

<p>Partir des structures d'ensemble pour arriver aux détails – David Holmgren</p> <p>Ne pas produire de déchets – David Holmgren</p>	<p>Qu'est-ce que le International Permaculture CoLab ? - L'équilibre entre autonomie et cohérence</p> <p>Histoire : https://www.perma.earth/history-of-the-international-permaculture-CoLab/</p> <p>Vision, Mission, Objectifs : https://www.perma.earth/vision/</p> <p>Modèle de gouvernance du CoLab : https://www.perma.earth/colab/</p>	<p>Communiquer clairement ce qu'est le CoLab</p> <p>Expliquer comment fonctionnent les groupes CoLab et où se situe leur autonomie au sein de l'écosystème</p>
<p>Observer et interagir – David Holmgren</p>	<p>Que fait le CoLab : Projets en cours : https://www.perma.earth/projects/</p> <p>Cercles : https://www.perma.earth/CoLab/ - en cours de rédaction</p>	<p>Communiquer clairement ce que fait le CoLab et où trouver de plus amples informations sur les activités actuelles au sein du CoLab.</p>
	<p>Le parcours d'intégration dans le CoLab : https://www.perma.earth/onboarding-journey/</p> <p>Rejoindre un groupe de travail / cercle / projet / micro-entreprise existant</p> <p>Création d'un nouveau groupe de travail/cercle/projet/micro-entreprise</p> <p>Groupes en compostage</p>	<p>Communiquer comment une personne peut devenir membre</p> <p>comment et où s'impliquer</p> <p>comment créer de nouveaux groupes</p> <p>comment mettre fin aux groupes une fois qu'ils ont terminé leur travail ou sont devenus inactifs au fil du temps</p>
<p>Soin de la Terre Soin de l'Humain Partage Équitable</p> <p>Utiliser des solutions lentes et à petite échelle – David Homgren</p> <p>Utiliser et valoriser les services et les ressources renouvelables – David Holmgren</p>	<p>Soutien et Services</p> <p>Outils à disposition des groupes de travail/cercles/projets</p> <p>Services supplémentaires</p>	<p>Communiquer clairement quels services et assistance sont offerts dans le cadre de l'adhésion au CoLab</p>
<p>Intercepter et stocker l'énergie – David Holmgren</p> <p>Utiliser et valoriser la diversité – David Homgren</p>	<p>Avantages et responsabilités des membres du CoLab</p> <p>Ressources: https://www.perma.earth/shop/</p> <p>Possibilités de financement : Code de conduite Politiques spécifiques pour les subventions</p>	<p>Décrire brièvement quels sont les avantages et les responsabilités d'être membre du CoLab. Informatif, invitant, réfléchi.</p>
	<p>Communications à l'intérieur et à l'extérieur du CoLab</p> <p>Gestion de slack</p> <p>Liens vers les réseaux sociaux</p> <p>Listes de diffusion</p> <p>Courriel de contact</p>	<p>Décrire brièvement le fonctionnement et l'utilisation responsable des moyens de communication. Informatif et invitant.</p>
	<p>Commentaires</p>	<p>Décrire comment les commentaires sont non seulement les bienvenus mais voulues, qui les examinera et offrir une manière claire de les soumettre.</p>

